Formation postgraduée structurée en chirurgie orthopédique & traumatologie

Principes

Tous les assistants ont droit à **4 heures** de formation structurée par semaine.

Les 4 heures de formation structurée devraient **en principe** être proposées **chaque semaine**.

Les activités de formation clinique nécessitent obligatoirement une **préparation, une réalisation et un débriefing**.

Les blocs de formation postgraduée (p. ex. cours externes) devraient être calculés dans le sens d'une **interprétation flexible** des directives.

Exemples pour la chirurgie orthopédique et la traumatologie

Congrès/symposiums

- Spécialement reconnu pour la chirurgie orthopédique et/ou la traumatologie
- Physique ou hybride

Événements interactifs

- Cours pratiques (cours "hands-on", ATLS, ACLS, PALS, ALS, cours d'anatomie, etc. cours clinique, etc.)
- Cours de simulation médicale (par ex. compétences pratiques, communication)

Manifestations interdisciplinaires modérés organisées/reconnues par l'institution

- Conférences et présentations de cas
- Colloques interdisciplinaires
- Conférences de pathologie clinique
- Conférences sur la morbidité et la mortalité
- Réunions CIRS (Critical Incidence Reporting System)
- Rapport du matin (uniquement avec pré- et débriefing)
- Également en ligne

Formations postgraduées pendant le travail clinique

- Réalisation d'évaluations basées sur le lieu de travail (Mini-CEX et DOPS, EPA, et similaires)
- Transmission de compétences dans le cadre des EPA
- Bedside teaching, avec focus sur la didactique
- Auto-apprentissage uniquement pendant le temps de travail et avec des directives claires et contrôle de l'apprentissage

Cours de formation postgraduée/continue internes à la clinique dans le cadre de curricula spécialisés

- Conférences
- Discussions de cas modérées avec un accent didactique
- Séminaires, Journal Clubs

Cours de simulation et „Hands-on"-Trainings

- Teachable Moments (>10 min, avec structure) : situations d'enseignement utilisées spontanément dans le quotidien
- Réalisation d'interventions/de voies d'accès en salle d'opération (obligatoirement avec un briefing préopératoire et un débriefing postopératoire)

Qu'est-ce qui n'en fait pas partie ?

- Service pur (sans préparation didactique), p. ex. tenir un crochet,
- Étude individuelle, recherche (collecte de données), préparation aux examens

Financement

- Au moins CHF 15 000 par médecin-assistant et par an du canton
- Condition: la formation postgradueé est de nature structurée et documentée dans le logbook électronique.

swiss orthopaedics

17.06.25